



## Élevage des jeunes femelles de renouvellement en troupeau laitier sous les mères nourrices

**DUREE :** 7 H soit 1 jour(s)

**INTERVENANT :** CORALIE AMAR, vétérinaire

La période des mises-bas est une période qui demande toute l'attention de l'éleveur, pour s'assurer que le vêlage se déroule bien, et pour donner au veau tous les soins nécessaires à son bon développement, et l'apprentissage de son immunité.

Le renouvellement du troupeau est un pré-requis indispensable à la pérennité du troupeau, et à sa bonne santé.

À la naissance, le jeune mammifère naît stérile, et doit apprendre les codes de son espèce, la vie de troupeau et développer une immunité efficace et adaptée à son environnement.

L'élevage des jeunes sous les mères apporte de nombreux bénéfices, à la fois à l'éleveur et aux animaux pour l'équilibre de la vie de troupeau.

Cette journée sera l'occasion d'approfondir ces questions, et de favoriser les échanges et retours d'expériences avec des éleveurs pratiquant déjà ces pratiques !

### OBJECTIFS

Assurer le bon déroulement des mises-bas. Comprendre l'importance de l'alimentation et de la complémentation minérale des vaches en fin de gestation.

Définir l'immunité innée, acquise.

Comprendre les mécanismes de mise en place de l'immunité

Comprendre l'importance des écosystèmes microbiens dans le bon développement de la réponse immunitaire

Comprendre l'importance de la relation veaux/vaches pour l'apprentissage comportemental, alimentaire, immunitaire des jeunes, et pour la stabilité du troupeau.

Échanger sur les pratiques, les retours d'expérience d'éleveurs en Savoie et Haute-Savoie en troupeaux laitiers.

### PROGRAMME

Jour 1 :

Matin : 3h30

Objectifs :

tour de table et objectifs des participants

Définir la santé

Définir l'immunité, et le lien avec les écosystèmes microbiens

Préparation au vêlage : quelques recommandations d'ordre alimentaire et minérale, pour une mise-bas dans de bonnes conditions, et pour un colostrum et un lait de bonne qualité.

Discussion autour des pratiques et sur une ferme avec présentation des pratiques d'élevage des jeunes.

Visite dans une 1ère ferme

Après-midi : 3h30

Objectifs :

Comprendre les équilibres microbiens et la mise en place chez le veau

comprendre quels équilibres microbiens influent sur la santé des veaux

→ litière

→ microbiote

→ ensemencement du jeune

Rôle de l'allaitement sur la digestion et le microbiote du veau

Rôle de l'équilibre alimentaire sur le microbiote

Apprentissage immunitaire du jeune face aux symbiotes à risque parasitaire (coccidies, strongles)

Apprentissages sociaux, apprentissage comportemental et alimentaire

Rôle des mères nourrices

Prévention : mise en place du libre-service d'un bar à minéraux pour aider les animaux au rééquilibrage spontané

rencontre sur une 2ième ferme



## METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

**Moyens matériels** : pas de matériel spécifique requis

## MODALITE D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

## TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation.

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

## PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

## PRE REQUIS

Aucun

## MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site [www.odfi-zoneverte.com](http://www.odfi-zoneverte.com)

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

**Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos\\_formations/FAQ\\_formations](http://www.odfi-zoneverte.com/nos_formations/FAQ_formations)**

## CONTACT

**Adresse internet** : [zoneverte@giezoneverte.com](mailto:zoneverte@giezoneverte.com)

**Responsable administrative et formation** : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

**Courrier** : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par

